

A quoi servent les PDER et PDRA, exemples vaudois et d'ailleurs

SVAF – séminaire de printemps – 12 avril 2019

Les améliorations foncières : des outils de développement régional

PDER, PDRA : que quoi parle-t-on ?



Programme de développement de l'espace rural (PDER) ou Planification agricole

- ✓ Un outil de planification participative des besoins de développement de l'agriculture pour une meilleure intégration avec l'aménagement du territoire (synergies)
- ✓ Résultat : des propositions de projets/mesures avec un porteur
- ✓ Pilotage public (commune(s), région...)

Projet de développement régional agricole (PDRA)

- ✓ Permet de regrouper des projets/mesures dans un projet régional cohérent
- ✓ Définit le lien et les collaborations entre les différents porteurs de projet et avec d'autres secteurs que l'agriculture
- ✓ Pilotage : association de producteurs

De l'émergence d'idées de projets multi-acteurs à sa mise en œuvre concrète !

Déroulement d'un PDER

Déclencheur typiques :

- Révision du plan d'affectation communal → quels besoins pour l'agriculture ?
- Projet infrastructurel d'envergure (p.ex. nouvelle route) → quel positionnement de l'agriculture / compensation ?
- Amélioration foncière intégrale → quels besoins pour l'agriculture ?

Module 1 Analyse

- | | | | |
|---|-----------------------------|--------------|----------------------|
| > 3 types de situations
A. Amélioration structurelle d'envergure
B. Projet d'infrastructure
C. Planification d'ordre supérieur | > 7 questions fondamentales | > 5 domaines | > Etat actuel |
|---|-----------------------------|--------------|----------------------|

Module 2 Stratégie

- | | | | |
|---------------------|-------------------------------------|--------------------|----------------------------|
| > Etat de référence | > Développer, évaluer des scénarios | > Scénario optimal | > Stratégie définie |
|---------------------|-------------------------------------|--------------------|----------------------------|

Module 3 Objectifs

- | | | | |
|-----------------------------|---|---|---|
| > Formulation des objectifs | > Système d'objectifs / système d'objectifs du projet | > Pondérer les objectifs et définir les indicateurs | > Objectifs prioritaires définis |
|-----------------------------|---|---|---|

Module 4 Mesures à prendre

- | | | | |
|--|---|----------------------|--|
| > Définir les mesures à prendre (pour chaque objectif) | > Evaluation des mesures et comparaison des variantes | > Concept de mesures | > Etude de faisabilité préliminaire |
|--|---|----------------------|--|

Module 5 Accompagnement

- | | | | |
|------------------------|------------------------------|----------------------------|---|
| > Concept de contrôle | > Mise en examen des mesures | > Adaptation des mesures | > Evaluation finale et Evaluation ultérieure |
| > Concept d'évaluation | > Analyse du projet | > Evaluation intermédiaire | |

Retour d'expérience de PA/PDER : District de Morges

- **But : Identifier les opportunités de développement agricole dans le secteur 1 de l'ARCAM**
- **Pilotage : ARCAM (Prometerre/DGAV/SDT)**
- 1 année (2018), 5 ateliers, env. 30 d'agriculteurs et de représentants communaux
- Plusieurs propositions de projets :
 - ✓ *Gestion l'eau pour les besoins agricoles*
 - ✓ *Extension de la capacité de stockage d'un centre collecteur régional existant*
 - ✓ *Valoriser l'offre agrotouristique sur les circuits de mobilité douce*
 - ✓ *Approvisionner la restauration collective avec des produits régionaux*
 - ✓ *Renforcement de la filière pêche*





Qu'est-ce qu'un PDRA?

Article 11a OAS

Un projet de développement régional comprend des mesures destinées à :

-  Créer de la valeur ajoutée dans l'agriculture
-  Renforcer la collaboration entre l'agriculture et les branches connexes, notamment l'artisanat, le tourisme, l'économie du bois et l'économie forestière.

Un PDRA peut également porter sur des mesures visant à répondre à des préoccupations d'intérêt public avec des aspects écologiques, sociaux ou culturels.



Situation sur Vaud

 Outil utilisé depuis 2009

 Deux pionniers

PDRA Montricher et PDRA Eco-Terre-Sainte,
phase d'études : 2009-2013
phase de réalisation : 2014-2017

 Dès 2016 , nouvelles exigences de l'OFAG :

minimum 3 projets partiels avec 3 porteurs de projet différents

 En 2019, deux projets en cours de validation (phases d'études terminées) :

- PDRA Filière noix
- PDRA ouest vaudois

Le PDRA ouest vaudois

 **Projet multi-partenaires : un groupe d'agriculteurs/viticulteurs +**

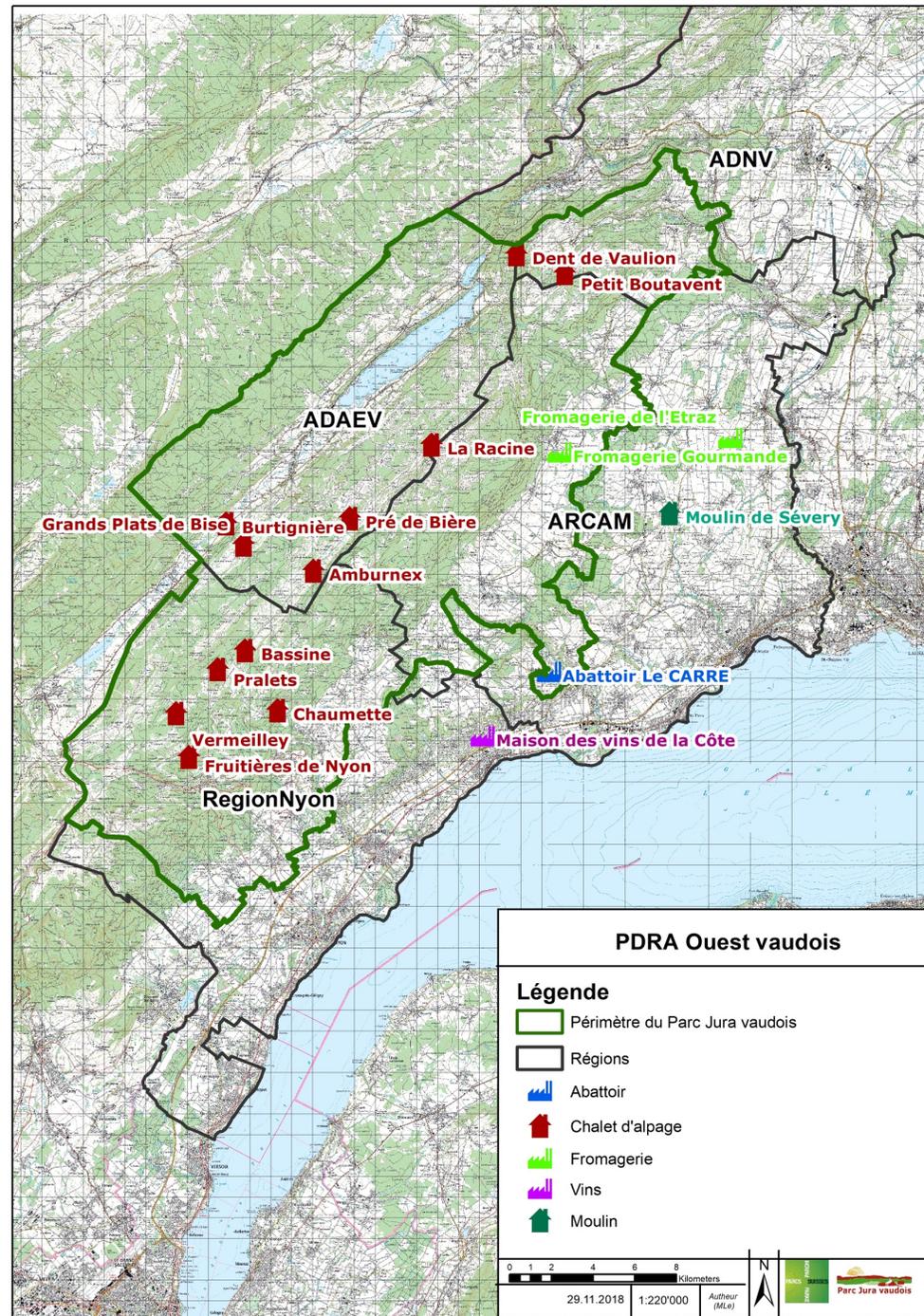


 **Objectif : Recherche la valorisation économique et touristique du terroir de l'Ouest vaudois et de ses produits emblématiques et permet à travers des mesures individuelles et collectives**

1) Le développement des infrastructures nécessaires au maintien et au développement qualitatif de la production emblématique de l'Ouest vaudois

- Construction d'un abattoir à Aubonne
- Construction d'une fromagerie à Senarclens
- Construction d'une maison des Vins à Mont-sur-Rolle
- Rénovation/équipements sur 12 alpages du Jura vaudois

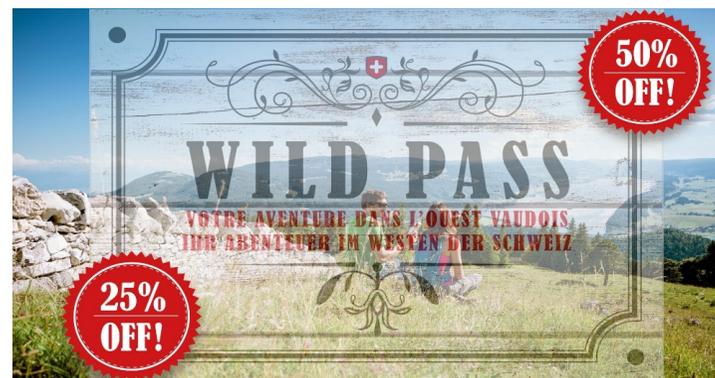
Le PDRA ouest vaudois



Le PDRA ouest vaudois

2) La mise en réseau des acteurs clés, producteurs mais également acteurs en charge de la promotion et de la mise en valeur des produits régionaux au plan touristique, pour valoriser auprès des habitants et des visiteurs le « meilleur de l'ouest vaudois »

- Vente de visites pour groupes
- Vente du panier
« le meilleur de l'ouest vaudois »



3) La création d'un récit commun et d'une identité visuelle permettant de reconnaître, rassembler et mettre en valeur les produits caractéristiques de l'Ouest vaudois



A quoi sert un PDRA?

Au plan collectif, la démarche a permis de :

- 🌿 Développer une stratégie plus large de valorisation et de commercialisation des productions agricoles de l'Ouest vaudois
- 🌿 Identifier les conditions de collaboration et de partenariat des porteurs de projets et plus largement des producteurs de l'Ouest vaudois autour de la promotion et la commercialisation d'une offre commune
- 🌿 Spécifier les publics que l'on veut mobiliser, préciser leurs attentes, leurs besoins
- 🌿 Valoriser les volontés et capacités d'accueil, d'animation et de sensibilisation, autour des savoir-faire, des traditions et des spécificités de l'Ouest vaudois... ;
- 🌿 Préciser les conditions de collaborations avec les secteurs connexes à l'agriculture et caractéristiques du tourisme : transport, hébergement, restauration, commerces de proximité ;

le tout dans une logique de maillage pouvant prendre appui sur les nombreuses possibilités d'itinéraires à pied et à vélo.

A quoi sert un PDRA?

Pour les agriculteurs :

- /// Un soutien financier à leurs investissements
- /// Une coordination et un soutien au niveau régional
- /// Une reconnaissance des Autorités (CH, VD et communes)
- /// Une meilleure intégration dans les autres activités économiques de la région (tourisme, développement paysager, etc.)



Marche à suivre

- Constituer un groupe de projet, dont les membres sont en majorité des agriculteurs
- Déposer une esquisse de projet à la Confédération et au canton
- Demander des offres de «coaching» à des bureaux
- Lancer l'étude préliminaire

De l'idée de projet à la mise en œuvre

Idée de projet



Esquisse de projet



Décision *

Etude préliminaire



Décision *

*Planification de détail
(documentation)*



Décision *

Mise en œuvre

- *Décision
- Stop
 - Passer à l'étape suivante
 - Utilisation des instruments de financement

QUESTIONS - REPOSSESSES

Ateliers thématiques - organisation

10h00 - après la pause café : **Quels enjeux et opportunités pour de tels projets dans votre région ?**

« **Valorisation des produits régionaux** »

→ **SALLE E00 11A**

Témoignages : M. Christian Jaton (La pommes de terre du Jorat) et M. Jean-Pierre Magnin (Fromagerie Gourmande, Montricher) - Animation : Mme Geneviève Favre, Proconseil

« **Valorisation des produits du terroir dans la restauration collective** »

→ **SALLE E01 11A**

Témoignages : M. Christophe Marmy (Culturefood) et M. Ludovic Delaloye (École d'agriculture du Valais, Châteauneuf) - Animation : Mme Magali Estève, Agridea

« **Gestion des eaux, irrigation et changement climatique** »

→ **AULA**

Témoignages : M. Reynald Pasche, président du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) - Animation : M. David Martin, Sofies

>>> 11h00 – retour en plénière pour la restitution <<<

sofies

leading sustainability